

D. Je cherchais simplement à me renseigner.

M. GREEN: Quel est le rôle des universités dans tout cela?

Le PRÉSIDENT: Peut-être conviendrait-il de laisser de côté la partie technique pour le moment?

M. COLDWELL: Nous en avons eu une dose suffisante pour aujourd'hui.

Le PRÉSIDENT: L'exposé de faits en était rendu à la création de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Le TÉMOIN: Lorsque la Commission de contrôle de l'énergie atomique est entrée en fonctions, au mois d'août 1946, l'exploitation de l'entreprise était partagée entre le Conseil national de recherches et la D.I.L. Le Conseil de recherches dirigeait encore le laboratoire mais la construction et l'exploitation sur le plan industriel avaient été adjudgées par contrat à la D.I.L. Évidemment, cela ne pouvait durer. La D.I.L., qui ne tenait pas à poursuivre les opérations, pria le général McNaughton, alors président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, de confier au Conseil de recherches le soin de diriger l'entière exploitation, ce que ce dernier accepta. La direction simultanée d'une entreprise industrielle et d'un organisme de recherches crée de nombreuses difficultés. Comptant six cents personnes retribuées à l'heure, notre exploitation industrielle est une affaire assez considérable. Cependant, nous avons résolu le problème, et je vous parlerai de l'organisation un peu plus tard. Depuis février 1947, le Conseil national de recherches a la direction complète de l'entreprise de Chalk-River.

Lorsque le général McNaughton partit pour New-York, j'assumai la charge de président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, en plus de demeurer à la tête du Conseil national de recherches charges que je cumule encore.

Vous ne tenez sans doute pas à ce que je vous décrive la pile atomique en détail. D'ailleurs, nous verrons cela quand le Comité visitera Chalk-River.

Il me fait plaisir que vous ayez soulevé la question des universités. Dès le début, les autorités des États-Unis et d'Angleterre décidèrent d'éviter la concentration des installations dans les laboratoires de l'État. En Angleterre, huit universités se partagèrent des subventions de £521,500, soit un peu plus de deux millions de dollars, en vue d'aménager ce que nous appelons des accélérateurs. Il s'agit d'un dispositif accélérant, pour fins de recherches, le mouvement des protons, électrons et autres particules chargées. Il y a différents types d'accélérateurs et, au Canada, nous avons jugé opportun de collaborer avec les universités et de les aider à construire le type de leur choix. D'une façon générale, nous leur avons avancé 50 p. 100 des immobilisations nécessaires, mais sans leur dieter quoi que ce soit. Nous avons aidé toutes celles qui ont sollicité notre concours. Ainsi la première, l'Université de la Colombie-Britannique, qui, entre parenthèses, possède une excellente équipe de techniciens, voulait construire un générateur Van de Graaff. Nous avons contribué pour la moitié aux frais de premier établissement. La Commission de contrôle de l'énergie atomique estime qu'elle doit veiller à ce que toutes les facilités nécessaires existent au Canada, mais sans double emploi. L'Université de la Saskatchewan a entrepris l'installation d'un bêtatron devant servir aux recherches en physique et en biologie, en collaboration avec l'Institut du cancer. Nous avons assumé 50 p. 100 du coût dans ce cas-là. McGill, qui est en avance sur les autres quant à l'énergie atomique, construisait un cyclotron. Nous avons contribué à la réalisation du projet. L'Université Queen's, de son côté, a aménagé un synchrotron, sous la direction de M. Gray, un de nos plus éminents physiciens